

Parution dans les 2 prochains numéros

MISE AU CONCOURS

L'Administration cantonale met au concours le poste suivant :

Maître/sse à temps partiel (70% à 90%)

à l'Ecole professionnelle technique de Sion

Votre profil

Conformément aux alinéas 2 et 3 de l'art. 79 de la Loi d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LALFPr) du 13 juin 2008 :

- Avoir un titre correspondant de la formation professionnelle supérieure ou du niveau d'une haute école
- Avoir une formation à la pédagogie professionnelle

- Ingénieur HES en mécanique avec brevet fédéral de spécialiste des installations de transport à câbles ou formation jugée équivalente
- Expérience industrielle exigée
- Expérience dans le domaine des remontées mécaniques exigée
- Expérience de l'enseignement professionnel souhaitée

Le candidat qui ne serait pas au bénéfice d'une formation pédagogique du niveau requis s'engage à suivre, à moyen terme, une formation lui permettant d'obtenir le titre de niveau reconnu au sens de la réglementation fédérale en la matière.

Branches

Connaissances professionnelles dans le domaine de la mécanique générale et des remontées mécaniques

Enseignement théorique aux apprentis

Langue maternelle

Française

Entrée en fonction

Rentrée scolaire 2014-2015

Cahier des charges et traitement

La Direction de l'Ecole professionnelle technique (tél. 027 606 45 30) fournira sur demande les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de services accompagnées d'un curriculum vitae, des copies des diplômes et certificats et d'une photo devront être adressées à l'Etat du Valais, Service des ressources humaines, Planta 3, 1951 Sion jusqu'au **23 mai 2014** (date du timbre postal).

**Service
des ressources humaines**

Sion, 9 mai 2014

tc/alu - DFS